

# Introduction

## La vulnérabilité à la croisée de thématiques et de disciplines variées

### A. Adjamagbo

Socio-démographe,  
IRD, LPED, UMR 151,  
Aix Marseille Univ.  
- IRD

### B. Gastineau

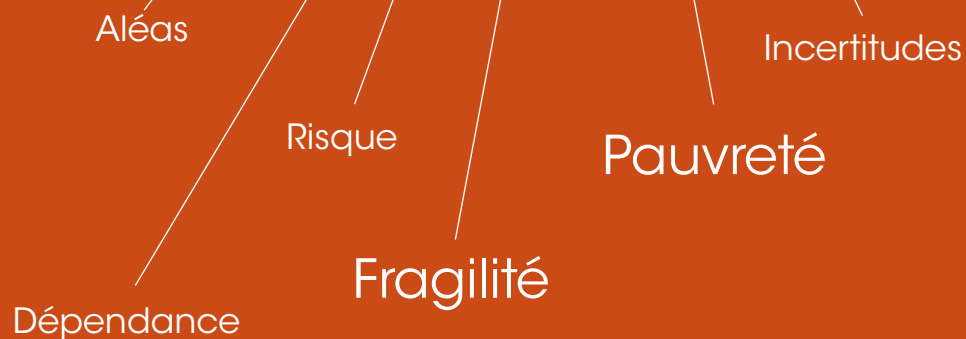
Démographe, IRD,  
LPED, UMR 151,  
Aix Marseille Univ.  
- IRD

### V. Golaz

Démographe, INED,  
LPED, UMR 151,  
Aix Marseille Univ.  
- IRD

### F. Ouattara

Anthropologue, IRD,  
LPED, UMR 151,  
Aix Marseille Univ.  
- IRD



Le terme « vulnérabilité », largement utilisé depuis les années 1970, renvoie à des cadres théoriques différents selon la culture académique, la discipline et la langue (Thomas, 2008). D'abord utilisé dans le cadre d'études liées aux aléas naturels, principalement américaines, il a, au fil du temps, été adopté ou discuté dans de nombreuses autres dimensions des sciences sociales à travers le monde (Becerra, 2012). Il y a aujourd'hui un « trop plein sémantique » puisqu'il évoque aussi bien la « pauvreté », la « précarité », la « dépendance », la « fragilité », l'« insécurité », « l'incertitude » ou « l'absence de régulation » que la « victimisation », ou simplement le « risque ». L'appréhension de la vulnérabilité émane de disciplines variées : anthropologie, démographie, économie, sociologie, etc. L'usage du mot « vulnérabilité » est ainsi caractérisé par sa transversalité tant d'un point de vue disciplinaire que thématique. C'est une notion plurielle (Brodriguez-Dolino, 2016). Dans certains cas, il est utilisé pour l'ensemble d'une population ou d'un groupe social. C'est le cas de la population de certains territoires, considérée dans son ensemble vulnérable, du fait de son exposition à certains risques environnementaux. Mais c'est aussi le cas de groupes sociaux particuliers ou de pans entiers de la population définis sur des critères de sexe ou d'âge par exemple. Ainsi les différences significatives des niveaux de mortalité, de santé, d'éducation, notamment, ont abouti à l'identification d'une population vulnérable par excellence : celles des femmes et, par voie de conséquence, de leurs enfants, avec le développement des « women studies » dès les années 1990. Dans d'autres contextes, la vulnérabilité ne concerne que certains individus ou groupes d'individus qu'il convient de caractériser (personnes âgées, handicapées, malades, réfugiées,...).

La vulnérabilité peut être globalement appréhendée par *la potentialité*, c'est-à-dire le risque de subir des conséquences face à une situation de crise (Chambers, 1989 ; Soulet, 2006). Les personnes ou les groupes vulnérables sont ainsi les personnes ou les groupes de personnes qui risquent, dans des circonstances particulières, de perdre de la qualité de vie, du bien-être, des revenus, etc. Généralement, la vulnérabilité est définie en relation à des chocs ou des menaces spécifiques. Ces chocs peuvent être de deux types différents. Il peut s'agir d'événements exogènes (catastrophes naturelles, désastres environnementaux, violence politique...) ou endogènes à l'individu (problèmes de santé, perte de revenus, perte d'un proche, rupture sociale...). On peut distinguer deux types de facteurs possibles qui différencient les personnes ou les groupes vulnérables des autres lorsqu'un choc survient : *l'exposition* au risque et *la capacité* à le surmonter (Schröder-Butterfill et Mariani, 2006). L'exposition au risque renvoie aux conditions qui induisent des probabilités différenciées de devoir faire face à un risque donné (Delor et Hubert, 2003). Le degré d'exposition au risque varie selon les caractéristiques de l'individu et du groupe, qui définissent les personnes ou les groupes 'à risque'. Des indicateurs (des facteurs, des déterminants sociaux) d'exposition au risque couramment utilisés incluent la possession de biens d'équipement, les caractéristiques du logement, l'activité et les transferts. On peut noter que ces caractéristiques sont également utilisées comme indicateurs de pauvreté. Pour certains, la pauvreté en elle-même est un facteur de risque (Williams, 2003, p. 212). Pour d'autres, elle est simplement fortement associée à la vulnérabilité, un rapprochement largement porté par les organismes

internationaux qui dénoncent entre autres un phénomène de féminisation de la pauvreté (Banque Mondiale, 2015).

Cependant, l'exposition au risque ne suffit pas pour définir la vulnérabilité, parce qu'au sein même du groupe des personnes à risque, certaines sont en position de surmonter un choc et d'autres non. La capacité à faire face – autrement dit, la résilience – des personnes ou des groupes de personnes qui peuvent surmonter la perte de bien-être causée par un choc s'oppose donc à la vulnérabilité de celles qui ne peuvent y faire face sans y perdre (Courade et de Suremain, 2001). Parler de vulnérabilité implique donc également de parler de "résilience", un terme directement importé de la psychologie (Cyrulnik, 1999) vers les autres sciences sociales. Par rapport aux personnes vulnérables, les personnes résilientes sont celles qui ont la capacité de surmonter le choc lorsqu'il se produit. La vulnérabilité et la résilience varient en fonction du contexte dans lequel a lieu l'événement. Les étudier nécessite des analyses qui vont au-delà de la perspective individuelle et prennent en compte différentes échelles contextuelles et collectives (Wild, Wiles et Allen, 2013, p. 150), comme par exemple l'entourage de la personne, les systèmes de soutien familiaux ou de l'État.

Le contexte social est un élément crucial pour la compréhension de la vulnérabilité qui se trouve liée au type de relations sociales entre les individus ou les groupes face à un événement donné. Les « espaces de vulnérabilités » peuvent se superposer (Watts et Bohle, 1993). Cependant, appréhender un « espace de vulnérabilité » consiste alors à considérer à la fois les critères d'exposition, de capacité et de potentialité au risque ainsi que les trajectoires sociales, les interactions et le contexte social tant dans

des dimensions subjectives et objectives (Delor et Hubert, 2003 ; Watts et Bohle, 1993). Mais rappelons-le : les risques ne sont pas toujours égaux pour tous. La différence d'incidence se manifeste dans les relations sociales en rendant explicites les mécanismes sociaux de production et de reproduction des inégalités face au risque. De fait, l'étude de la vulnérabilité semble indissociable de l'analyse des inégalités (distances, variations, différences).

L'idée de réunir ces textes sur la vulnérabilité a émergé du constat de l'ubiquité du terme de vulnérabilité dans des disciplines de sciences sociales et dans le langage courant sans pour autant qu'il soit appréhendé dans le cadre de situations sociales concrètes. Ici, il est moins question de définition de la vulnérabilité que de champs thématiques et disciplinaires dans lesquels elle est appréhendée. La récurrence de l'usage de la notion de vulnérabilité par les chercheurs – toutes disciplines confondues – ne rend pas souvent aisée la compréhension des contenus qui lui sont assignés. La littérature prépondérante sur la vulnérabilité génère des implicites qu'il faut nécessairement déconstruire par l'usage d'un langage accessible à tous. Pour cela, nous avons fait le choix de courts chapitres et d'un style d'écriture accessible à un large public.

La préparation de ce numéro des *Impromptus* a été initiée par la tenue d'une journée de séminaire au LPED le 05 décembre 2016. Les communications de la plupart des contributeurs mettaient en relief la manière dont ce concept est décliné dans les différents domaines de leur champ disciplinaire ou de recherche. À la suite de ce chapitre introductif, les neuf chapitres de ce numéro des *Impromptus* intègrent une partie des communications de cette journée

et des éléments des débats qui y ont pris place. Ces chapitres sont rassemblés en trois parties. La première partie renvoie au rapport entre la vulnérabilité et la thématique des migrations. Qu'en est-il de l'utilisation du terme « vulnérabilité » par l'Organisation Internationale pour les Migrations ? A quelles situations se réfère la notion de vulnérabilité lorsque l'on s'intéresse à des populations réfugiées ?

Dans la deuxième partie, la vulnérabilité est questionnée à travers le prisme des rapports familiaux, des rapports de genre et de la santé. Sont ici abordés la vulnérabilité des femmes et des personnes âgées, ainsi que le lien entre stigmatisation et vulnérabilité dans le contexte de la maladie.

La troisième et dernière partie concerne la vulnérabilité des populations aux risques environnementaux et climatiques. En quatre

chapitres, elle aborde la question du lien entre environnement et vulnérabilité. Elle se conclut par une réflexion sur la fragilité et la complexité du concept de vulnérabilité, mais sa néanmoins grande utilité pour la définition des politiques publiques.

Pris dans leur globalité, les chapitres de cet ouvrage esquisseront un panorama de différentes approches des vulnérabilités sociales et environnementales. Il s'agit ici, plus que de rentrer dans le détail d'études et de recherches approfondies, de s'appuyer sur un ensemble de travaux récents pour documenter la diversité et la complémentarité des approches dans le domaine de la vulnérabilité, du risque et de la résilience, tout en démontant un certain nombre d'idées reçues communément véhiculées par les media ou les sources non scientifiques.



Photo 1 : Marché de Dantokpa, Cotonou, toits de tôle à perte de vue. (© photo : Stéphane Brabant).

**Banque Mondiale**

- 2015, *Rapport annuel 2015*, Banque Mondiale, Washington DC, 60 p.

**Becerra S.**

- 2012, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *VertigO*, Volume 12 Numéro 1.

**Brodiez-Dolino A.**

- 2016, « Le concept de vulnérabilité », Publié dans *lavedesidees.fr*, le 11 février 2016.

**Chambers R.**

- 1989, « Vulnerability, Coping and Policy », *IDS Bulletin*, 20(2), p. 1-7.

**Courade G., de Suremain C.E.**

- 2001, « Inégalités, vulnérabilités et résilience: les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne », in *Inégalités et politiques publiques en Afrique: pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, Economie et Développement, p. 119-133.

**Cyrulnik B.**

- 1999, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob.

**Delor F., Hubert M.**

- 2003, *Un ré-examen du concept de « vulnérabilité » pour la recherche et la prévention du VIH/Sida*, Bruxelles, Observatoire du sida et des sexualités, 33 p.

**Schröder-Butterfill E., Marianti R.**

- 2006, « A framework for understanding old-age vulnerabilities », *Ageing and Society*, 26(01), p. 9.

**Soulet M-H.**

- 2006, « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, no 60(4), p. 24-29.

**Thomas H.**

- 2008, « Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. De l'usage et de la traduction de notions éponges en sciences de l'homme et de la vie », *Recueil Alexandries*, Collections Esquisses, janvier 2008, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article697.html>

**Watts Michael J., Bohle Hans G.**

- 1993, « Hunger, Famine and the space of vulnerability », *Geojournal*, 30(2), p. 117-126.

**Wild K., Wiles J.N., Allen R.E.S.**

- 2013, « Resilience: thoughts on the value of the concept for critical gerontology », *Ageing and Society*, 33(1), p. 137-158.

**Williams A.**

- 2003, *Ageing and Poverty in Africa: Ugandan Livelihoods in a Time of HIV/AIDS*, Aldershot, Ashgate.